Le plastique: une catastrophe écologique … Les idées lumineuses et novatrices des paysagistes, des restaurateurs de continuité écologique des cours d'eau, des techniques d'aménagements dits « paysagers » des Conseils Départementaux qui utilisent à profusion les bâches, manchons de protections des plants etc… portent une part de responsabilité dans l'alimentation de la mer de plastique et dans la pollution des océans. L'homme se sent obligé de verdir chaque chantier et chaque ouvrage. Quand on observe certains aménagements « paysagers » très onéreux et les matériaux utilisés, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'il eût mieux fallu laisser oeuvrer la nature.

La recherche de la facilité, la mise en oeuvre de techniques et le recours à des matériaux non durables illustrent l'égoïsme, l'irresponsabilité et l'absence de considération pour l'environnement en dépit de l'idée initiale qui était d'intervenir en sa faveur.

Pour prendre conscience de l'ampleur du désastre, il suffit d'arpenter des parcelles riveraines de cours d'eau après une crue. Chaque bosquet, haie ou clôture recèle les échantillons de tout ce que le cours d'eau charrie en grande quantité et en permanence vers l'océan.

Les commentaires semblent superflus: visionnez plutôt ces vidéos

lire:

http://cedepa.wordpress.com/2014/05/11/continuite-ecologique-effets-pervers/